



Echelle 1/2000ème

-   Principaux accès au site (en vert sortie en sens unique)
-   Voies structurantes à créer (en vert voie en sens unique)
-  Création de nouveaux cheminements doux
-  Continuités végétales à préserver, à créer en privilégiant les essences locales

-  Orientation sud du bâti imposée
-  Accès directs des constructions interdits

3

Zone 1AU : Vocation habitat/activités/équipements compatibles (2,2 ha)



Principes de composition urbaine et de programmation :

Créer une opération d'urbanisation sous forme d'îlots urbains connectés entre eux
 Rechercher une fusion dans le site en travaillant les formes urbaines, les aspects architecturaux et les couleurs des constructions

Echéance :

Du court au moyen terme

Programme d'aménagement :

Réalisation de 33 logements minimum

**Densité
à atteindre**

15 logts/ ha minimum